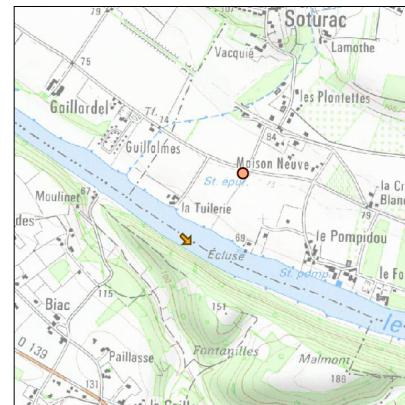
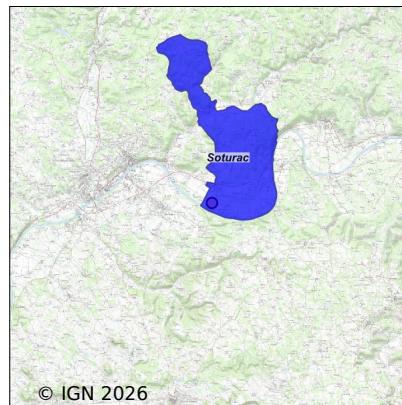


Système d'assainissement 2023

SOTURAC

Réseau de type Séparatif



Station : SOTURAC

Code Sandre	0546307V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT AQUARESO
Nom de l'exploitant	LYONNAISE DES EAUX FRANCE
Date de mise en service	décembre 1986
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	250 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	15 Kg/j
Charge nominale DCO	27,5 Kg/j
Charge nominale MES	22,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	38 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	542 183, 6 377 778 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Lot

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

95% de Soturac depuis 2011

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés (données 2022) :

88 abonnés, avec une consommation d'eau potable en 2022 de 5 812 m³/an et un taux de restitution estimé à 90%, ceci équivaut à une charge moyenne sur les deux dernières années d'environ 96 Equivalents habitants (EH).

Fonctionnement :

Le réseau est sensible aux eaux claires parasites. Des arrivées verdâtres ont été constatées durant la mesure réalisée en septembre 2023. Lorsque ce type de pollution se produit il est conseillé de remonter le réseau afin de trouver la source. Il est également recommandé de prêter une attention toute particulière aux comportements des boues dans le décanteur-digesteur et notamment par exemple de vérifier qu'il n'y a pas d'apparition de dégazage ou encore d'odeur d'urine pourrie caractéristiques de l'arrivée d'un toxique. Lors de la prochaine évacuation des boues, l'analyse préalable permettra de vérifier si cette arrivée n'a pas eu d'incidence sur leur qualité.

Entretien :

Correct.

Station d'épuration

Remplissage :

Le compteur de bâches de la station était hors service la première partie de l'année et non fiable la deuxième. Il est recommandé de contrôler la poire présente dans le bassin de chasse et de vérifier qu'elle soit bien positionnée ou bien encore qu'il n'y a pas de doublement du comptage au niveau du compteur de bâches. Pour rappel ce suivi des volumes reçus relève d'une obligation réglementaire.

Entretien :

Site bien entretenu. Aspect génie civil correct. Les relevés de compteurs et les principales interventions sont reportés sur le cahier d'exploitation.

Fonctionnement :

La qualité du rejet respecte les exigences réglementaires. Les performances obtenues correspondent à l'historique des données disponibles sur cette station.

Afin de limiter des potentiels à-coups hydrauliques en entrée du décanteur-digesteur et dans un souci d'économie d'énergie, il paraît nécessaire de localiser et de supprimer les entrées d'eaux claires parasites sur le réseau de collecte.

Autosurveillance :

Les conditions de réalisation d'une mesure d'autosurveillance ne sont pas optimales sur cette installation. Il est par exemple difficile de réaliser un échantillon représentatif de l'effluent brut. Un doute est émis quant à la représentativité de la mesure en entrée de station, cette dernière n'étant pas équipée d'ouvrages adaptés permettant d'obtenir une mesure plus représentative.

L'autosurveillance est réalisée tous les 2 ans par l'exploitant et les analyses assurées par le laboratoire agréé de l'exploitant.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Non.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Loisirs aquatiques tout au long du Lot. En cas de dysfonctionnement de la station, l'impact est jugé faible sur les usages sensibles. A notre connaissance, aucun impact concernant les eaux souterraines.

Sous produits

Production théorique :

Sur la base de la consommation eau 2022, la production théorique attendue serait d'environ 23 m³/an, soit 1,15 tonne de MS/an (ratios utilisés : 240 l/EH/an et 12 Kg MS/EH/an).

Production réelle :

D'après la variation des hauteurs de boues dans le décanteur digesteur, la production de boues est estimée à 17 m³/an. Cette production est inférieure à la production théorique mais correspond à l'historique des données disponibles.

Filière d'élimination :

Les boues produites, stockées dans le digesteur, sont épandues sur des terres agricoles dans le cadre d'un plan d'épandage réglementaire.

Quantité évacuée :

Le 24/03/2023, 22 m³ de boues ont été épandues.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante	Rendement	Pollution sortante

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546307V001>